

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché public :

Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG (CCRMM)
2 route Ecospace - BP 93 077 – 67125 MOLSHEIM CEDEX
Tél. : 03.88.49.82.58

2. Objet du marché public :

Accord-cadre n° 402ASST22-26

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

Ouvrages d'assainissement – Inspection vidéo des réseaux et branchements, curage des réseaux, réhabilitation ponctuelle réseaux et ouvrages et réhabilitation par chemisage continu

3. Procédure de passation du marché public :

Marché à procédure adaptée selon les articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique (CCP).

4. Modalités d'accès au dossier de consultation des entreprises :

L'ensemble des pièces de la consultation est disponible gratuitement par téléchargement sur le profil d'acheteur de la CCRMM : <https://alsacemarchespublics.eu>

5. Modalités de réception des offres :

- Date limite de réception : **lundi 2 mai 2022 à 12H00**
- Les documents demandés sont précisés dans le règlement de consultation
- Seules les réponses électroniques sont autorisées sur le profil d'acheteur de la CCRMM : <https://alsacemarchespublics.eu>
- Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres. En cas de négociation, la durée de validité sera appliquée à chacune des remises d'offres.

Tout dossier dont le dépôt se termine après la date et l'heure limite est considéré comme hors délai. Les offres envoyées par courriel ou télécopie seront rejetées.

6. Délais d'exécution du marché public :

Durée de l'accord-cadre : 4 ans

Durée des prestations : défini dans chaque bon de commande

7. Visite des lieux :

Une visite est fixée au 14 avril 2022 à 10H00. Le RDV est fixé sur le parking de la CCRMM.

8. Renseignements administratifs et techniques :

Les demandes sont à transmettre via la messagerie profil d'acheteur de la CCRMM : <https://alsacemarchespublics.eu>

9. Modalité d'attribution du marché public :

Les critères pondérés retenus par le pouvoir adjudicateur sont :

Critères et sous-critères	Pondération (points)
1. Prix : correspond au montant total HT du DQE récapitulatif. Le DQE correspond aux cas-types suivant : <ul style="list-style-type: none">- Cas-type pour le curage et le contrôle vidéo pour des conduites de 100 ml et 10 branchements,- Cas-type pour le curage et le chemisage pour des conduites de 100 ml et 10 branchements).	40
2. Valeur technique appréciée sur la base des sous-critères suivants : <ul style="list-style-type: none">- Moyens humains affectés au marché- Moyens matériels, procédés et matériaux mis en oeuvre- Mesures particulières en faveur de l'environnement du chantier (urbain ou hors zone urbanisée)- Mesures particulières prises en faveur de l'hygiène et de la sécurité	60 10 30 10 10

10. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg

31 avenue de la Paix

BP 1038F

67070 STRASBOURG

Tél. : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

11. Date d'envoi de l'avis à la publication : le 4 avril 2022

Le Président, Laurent FURST